

FLASH INFO SUD AERIEN (Décembre 2013 –N°1)

UN AVENIR NOIR

Alors que dans toutes les entreprises, les salariés et leurs syndicats se réveillent enfin devant les abus sans commune mesure du patronat, nous assistons à Brit'air au phénomène inverse.

La CFDT n'a plus aucune limite, quand à l'UNSA, elle nous sert des arguments ridicules pour justifier sa signature.

Analyse :

Si Brit'air perdait de l'argent,
Si les dirigeants ne se gavaient pas,
Si nous avions une garantie d'emploi à long terme,
Si notre travail était reconnu,
Si nous avions un plan de carrière,
Si nous étions soutenus et respectés par notre hiérarchie

Alors **SUD AERIEN** dirait **OUI** à un plan de productivité, *avec toutefois la contrepartie d'un intéressement, d'un partage équitable des bénéfices au terme du redressement attendu.*

Ce sont des éléments essentiels qui n'ont pas été pris en compte dans cette négociation.

Aujourd'hui il n'en est rien, la Direction joue avec les peurs de perte d'emploi des salariés et n'offre **aucune garantie** en retour.

C'est un nouveau **CHEQUE EN BLANC** (après celui des accords de 2006) et signé par les **mêmes délégués** auxquels les deux tiers des PNC ont encore fait confiance aux dernières élections (en incluant le tiers de non votant), et tout cela pour quoi ?

=> Une garantie d'emploi jusque fin 2014 ? C'est à dire une petite année, le temps de validité de notre convention dénoncée.

=> Des salaires à partir de l'été prochain au mini garanti ? Dû au sureffectif généré par la perte des charges Avions programmée.

=> Des heures de nuit et un mini garanti rehaussés ? Qui occasionneront plus de productivité sans augmentation de salaire, le but n'étant pas de payer des heures sup. à terme.

=> Un nouvel accord "volontariat" inintéressant
L'ancienne mouture permettait de compenser les pertes de pouvoir d'achat (depuis 10 ans) sans trop détériorer la vie familiale.

=> Le recul de 2 ans de la grille d'ancienneté pour tout ceux qui n'ont pas encore 20 annuités, soit plus de 2000€ de manque à gagner, ...etc.

La liste est longue et ce n'est rien en comparaison de ce qui nous attend, quand à partir de 2015 (*seulement 1 an*), se mettra en place **un accord commun** pour tout le groupe HOP.

Ce tract est l'un des plus "**NOIR**" que **SUD AERIEN** vous écrit, la CFDT et l'UNSA nous entraînent dans une spirale destructrice de la profession.

Le socle de l'éthique social est de ne jamais réduire le salarié à son travail, il n'est pas qu'un "producteur", il a besoin de reconnaissance, de garder sa dignité.

Les droits des générations futures sont les devoirs des générations présentes.

La solidarité, c'est la détermination à travailler pour le bien commun, **c'est à dire pour le bien de tous.**

Bons vols à toutes et à tous.

Eric CHALARD, secrétaire national SUD AERIEN

SUD AERIEN : VOTRE SOURCE D'INFORMATION
SUD AERIEN, un syndicat qui ose.